



COMMUNE DE REVEL

MARCHE PUBLIC DE TRAVAUX

AMENAGEMENT INTERIEUR DU CHALET DE LA PRA ET SANITAIRES

ACTE D'ENGAGEMENT

**Date limite de remise des offres
Vendredi 10 avril 2020 à 12h**

**Mairie de Revel
74 place de la mairie
38420 REVEL
04 76 89 82 09
mairie@revel-belledonne.com**

SOMMAIRE

ARTICLE 1 – OBJET DU MARCHÉ

ARTICLE 2 – CONTRACTANTS

ARTICLE 3 – MONTANT DE L'OFFRE

ARTICLE 4 – DELAIS D'EXECUTION

ARTICLE 5 – PAIEMENT

ARTICLE 6 – ACCEPTATION DE L'OFFRE

ARTICLE 1 – OBJET DU MARCHÉ

La présente consultation concerne l'aménagement intérieur du chalet de la Pra et des sanitaires.

Lieu d'exécution : commune de Revel (38420) – alpage de La Pra

Marché passé en procédure adaptée en application de l'ordonnance n°2015-899 du 23/07/2015 et de son décret d'application.

Pouvoir adjudicateur : COMMUNE de REVEL

Personne représentant le pouvoir adjudicateur : Mme le Maire de Revel, Coralie BOURDELAIN.

ARTICLE 2 – CONTRACTANTS

Je soussigné

Nom et prénom :

agissant en mon nom personnel, domicilié à

tél :

OU

agissant au nom et pour le compte de la société :

ayant son siège social à :

tél :

immatriculée à l'INSEE sous le n° de SIRET :

Code APE :

N° d'inscription au registre du commerce et des sociétés :

Etant pour tout ce qui concerne l'exécution du présent marché représenté par :

.....
en qualité de mandataire dûment habilité à cet effet.

- Après avoir pris connaissance du DCE et y souscrire sans restriction ni réserves,
- après avoir fourni les documents, certificats, attestations ou déclarations visés aux articles 44 et 45 de l'ordonnance 2015-899 du 23/07/2015,

M'engage sans réserve

- à fournir et à livrer les prestations objet du présent marché

- à fournir dans les 7 jours ouvrables après attribution du marché les certificats, attestations et déclarations mentionnées ci-dessus
- je certifie sur l'honneur, sous peine d'exclusion des marchés publics, que les prestations seront réalisées par des salariés employés régulièrement au regard des articles L1221-10, L3243-2 et R3243-1 du code du travail
- je n'ignore pas que l'inexactitude des renseignements communiqués m'expose à la résiliation du marché
- l'offre ainsi présentée ne me lie toutefois que si son acceptation m'est notifiée dans un délai de quatre vingt dix (90) jours à compter de la date limite de remise des offres fixée par le règlement des consultations.

ARTICLE 3 – MONTANT DE L'OFFRE

Le montant de l'offre HT s'élève à :

.....

Montant de la TVA :

Montant de l'offre TTC :

en chiffres :

en lettres :

.....

ARTICLE 4 - DELAIS D'EXECUTION

La prestation devra être réalisée avant le 30 octobre 2020.

A compter de cette date, le maître d'ouvrage est habilité à appliquer des pénalités de retard telles que définies dans le CCAP.

ARTICLE 5 – PAIEMENT

Les modalités de règlement des comptes du marché sont spécifiées dans le CCAP. La personne publique contractante se libérera des sommes dues au titre du présent marché en faisant porter le montant au crédit :

Nom :
Banque :
numéro de compte :
code banque :
code guichet :
clé :

ARTICLE 6 – ACCEPTATION DE L'OFFRE

Fait en un seul original,

A, le

Mention manuscrite « lu et approuvé »

Signature du prestataire

Acceptation de l'offre

Est acceptée la présente offre pour valoir acte d'engagement

A le

Date d'effet du marché

Reçu notification du marché le

Le titulaire